

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 janvier 2023

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-trois, le douze du mois de janvier à 18h00, le Conseil Municipal « Le Controis-en-Sologne » s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Contres, sous la Présidence de Monsieur Antoine LELARGE, Maire du Controis-en-Sologne.

- En exercice : 33
- Présents : 28
- Votants : 31

Date de convocation :
6 janvier 2023

Présents : LELARGE Antoine, PÉAN-NORQUET Elodie (arrivée à 18h07), MARTELLIERE Eric, BARDOUX Delphine, MOREAU Dany, AUDIANE Séverine, BAUMER Thierry (présence de 18h à 19h), LE PABIC Christiane, CHASSET Michel, BESNÉ Christophe, BRAULT Jean-Luc, BARON Hervé, COLLIN Guillaume, CORNEVIN Bernard, DELORD Martine, GUIGNÉ Magaly, HUC Béatrice, LEBERT Eric, LEDDET Jean-Luc, LEGOUY Quentin, MICHOT Karine, MORIN Isabelle, POITEVIN Joël, REUILLON Marc, RUDAULT Patrice, TETOT Pascale, TURGIS Isabelle, TRONSON Estelle.

Absents excusés : BAUMER Thierry (pouvoir à partir de 19h à LEDDET Jean-Luc), LEONARD Magali (pouvoir à TRONSON Estelle), POUILLAIN Anne-Laure (pouvoir à BARDOUX Delphine), QUENIOUX Michel (pouvoir à BARON Hervé),

Absents : COMPAIN Sabrina, DELAILLE Céline

Monsieur Jean-Luc LEDDET est désigné secrétaire de séance.

DB n°2023-0103 : HARMONISATION DES PRESTATIONS, LA TARIFICATION ET LES DUREES DES CONCESSIONS CIMETIERES

Madame Elodie PEAN-NORQUET, Adjointe au Maire déléguée aux affaires générales propose au Conseil Municipal l'harmonisation des prestations et la modification de la tarification et des durées des concessions de l'ensemble des cimetières de Le Controis-en-Sologne.

Les tarifs, durées et prestations sont définis dans le tableau ci-dessous, pour une application à compter du 1^{er} février 2023.

	Durée	Tarification	Prestation
	Proposition	Proposition	Proposition
Cavernes	15 ans 30 ans	Pas de modification 200 € 350 €	Vendues avec caveau Pour Thenay : mise en place lorsque les cavernes actuelles seront épuisées.
Columbarium	15 ans 30 ans Suppression des 50 ans	300 € 450 € /	Suppression de la plaque fournie ou comprise – indiquer dans le règlement du cimetière le type de plaque et style de texte
Jardin du souvenir	/	Pas de modification Dispersion gratuite	Suppression des plaques fournies – indiquer dans le règlement du cimetière le type de plaque et le style de texte
Concessions	Ajout des 15 ans 30 ans Suppression des 50 ans	100 € 175 € /	Pas de modification Emplacement

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de fixer les tarifs, durées et prestations des concessions des cimetières de la commune de Le Controis-en-Sologne, selon ce tableau.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal administratif d'Orléans.

Pour extrait conforme au registre des délibérations
À Contres, le 13 janvier 2023

Publié ou notifié, le
Reçu en Préfecture, le
Je certifie le caractère exécutoire de ce document.
L'ordonnateur,

16 JAN. 2023
16 JAN. 2023

Le Maire,
Antoine LELARGE

